



# LETTRE d'Information

n° 12 - Décembre 2019

 Conservatoire  
d'espaces naturels  
Auvergne



## MARAIS DU CASSAN ET DE PRENTEGARDE (CANTAL)



UNION EUROPÉENNE



## LES CHAUVES-SOURIS DU MARAIS DU CASSAN

Chauve-Souris Auvergne a réalisé, durant les étés 2018 et 2019, un inventaire des chiroptères fréquentant le site Natura 2000.



Petit rhinolophe - T. Bernard

Cet inventaire, réalisé à l'aide de détecteurs d'ultrasons, a permis de lister **14 espèces de chauves-souris**. Pour rappel, 28 espèces sont à ce jour connues dans le Cantal (29 en Auvergne). Trois espèces présentes sont d'intérêt communautaire, c'est-à-dire inscrites dans le cadre de la Directive Natura 2000 : le Petit rhinolophe, la Barbastelle d'Europe et le Grand murin.

La diversité exceptionnelle d'habitats du site Natura 2000 du marais du Cassan attire

**donc de nombreuses espèces de chauves-souris.** En effet la mosaïque de milieux, la présence de prairies diversifiées, de haies, de zones forestières et de nombreux ruisseaux favorisent une abondance en insectes, proies favorites et exclusives des chauves-souris.

Avec ces conditions fraîches, humides et venteuses (*il ne faut pas oublier que nous sommes dans un marais !*), **le site semble être majoritairement utilisé comme une voie de passage** entre deux secteurs plus propices aux chiroptères, et seulement occasionnellement pour s'alimenter et se désaltérer au crépuscule. **Il est alors indispensable de maintenir des corridors écologiques**

(réseau de haies *n o t a m m e n t*) nécessaires à leur déplacement.

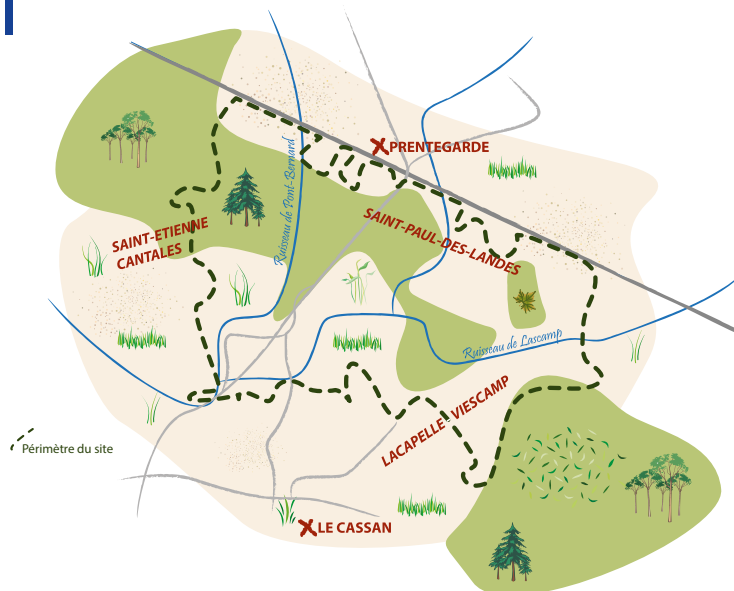


L'objet du réseau Natura 2000 est **d'assurer le maintien de la biodiversité à l'échelle de l'Europe**. Ses actions de conservation doivent s'intégrer dans un objectif général de développement durable des territoires. Il s'agit donc de garantir la conservation des richesses naturelles en maintenant les activités humaines.

## ÉDITO

**Intégré au réseau Natura 2000 depuis 2004**, le marais du Cassan et de Prentegarde de 507 hectares accueille des milieux naturels ainsi que des espèces animales et végétales **d'un grand intérêt à l'échelle de l'Europe**.

L'enjeu majeur du site est lié à la **forte présence de zones humides et de cours d'eau** imbriqués dans des espaces prairiaux et forestiers.



# 2020 - 2021 : RÉVISION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE ET MISE À JOUR DE LA CARTOGRAPHIE

Les actions menées sur le marais du Cassan dans le cadre de Natura 2000 sont régies par un document de gestion : le Docob (pour **Document d'Objectifs**). Il se compose en deux parties : un état des lieux écologique et socio-économique du site et un programme d'actions permettant d'atteindre des objectifs généraux et opérationnels de préservation ou restauration du patrimoine naturel.

Le document d'objectifs du site Natura 2000 du marais du Cassan a été finalisé en 2010 : depuis cette époque, beaucoup de choses ont évolué ! **Les connaissances que nous avons du site se sont largement développées** grâce à la réalisation de nombreuses études faunistiques et floristiques ; les actions de gestion, ainsi que l'évolution des pratiques agricoles ont également modifié les milieux naturels.

Ainsi, en 2020 et 2021, **le document d'objectifs sera révisé**, c'est-à-dire mis à jour, afin d'y intégrer les connaissances nouvellement acquises et **définir les nouveaux objectifs de gestion**. Pour cela, la cartographie des habitats naturels du site sera elle-même actualisée, afin de mieux connaître les habitats qui composent le site, ainsi que leur état de conservation.

L'ensemble de ce travail sera réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne. À cette fin, l'association s'appuiera sur l'ensemble des acteurs qui ont œuvré sur le site depuis dix ans. Des entretiens individuels seront mis en place, mais également des groupes de travail comprenant élus locaux, naturalistes, agriculteurs, etc. permettant de construire un diagnostic du territoire cohérent. **La concertation aboutira à l'émergence d'un état des lieux précis du site et à un nouveau programme d'actions qui sera mis en œuvre dès 2022.**



Etude faunistique



Réunion de concertation

## DES ESPÈCES RARES TROUVÉES DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE DU BASSIN VERSANT AUZE

En 2018 et 2019, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne a réalisé un diagnostic des zones humides et cours d'eau du bassin versant du ruisseau d'Auze, en partenariat avec la Fédération de pêche du Cantal et le CPIE de Haute-Auvergne. Il permettra à terme de mettre en place des actions pour préserver et restaurer ces milieux. Cette étude a permis par ailleurs à notre botaniste de faire de nombreuses découvertes à proximité du site Natura 2000, avec des milieux naturels et une flore remarquables !

### MILIEUX NATURELS



### FLORE

Dans le cadre de cette étude, deux espèces à enjeux ont été découvertes :

- **L'Orge faux seigle** (*Hordeum secalinum*), espèce en danger en Auvergne, jusqu'à seulement connue dans le Cantal à Maurs ;
- **Le Jonc des chaisiers glauque** (*Schoenoplectus tabernaemontani*), espèce en danger en Auvergne qui constitue une redécouverte pour le Cantal.



Orge faux seigle

### LES ACTUS EN BREF



#### « UN ÉTÉ SUR LE MARAIS », VOUS CONNAISSEZ ?

Nouveau rendez-vous organisé par le CEN Auvergne et le SIVU Auze-Ouest Cantal, la première édition d'« Un été sur le marais » s'est déroulée du 24 juillet au 10 août. Un programme varié construit avec nos partenaires, le CPIE de Haute-Auvergne, l'office de tourisme d'Aurillac, le Groupe Odonat' Auvergne et le Cantal Photo Club :

- 1 exposition photographique
- 4 sorties nature à la découverte de la flore, de la faune et de la gestion du site
- 1 chantier participatif

Au total, ce sont près de 65 personnes qui nous ont rejoint pour découvrir ce site riche en biodiversité : rendez-vous en 2020 pour la deuxième édition !



Sortie Natura 2000 - A. Calmont

#### SILENCE, ÇA TOURNE !

France 3 Auvergne est venu sur le site en début d'été afin de tourner un très beau reportage pour vous faire re-découvrir votre marais préféré ! Il a été diffusé dans les journaux télévisés du 20 juillet.

<https://frama.link/Cassan-2019>



Renoncule tout blanche

Dans le cadre du suivi des mesures compensatoires, le **Rubanier nain** (*Sparganium minimum*) et une deuxième station de **Boulettes d'eau** (*Pilularia globulifera*) ont été trouvés sur le site Natura 2000.

On peut également ajouter la découverte par Michèle Monpeysson et Jean Dauge de la **Renoncule toute blanche** (*Ranunculus oboleucos*), qui constitue une redécouverte pour l'Auvergne !

# LE MARAIS DU CASSAN

## en quelques chiffres

**19** Milieux naturels d'intérêt communautaire

**15** Espèces d'intérêt communautaire, dont **8** en annexe II

**3** Communes concernées

Lacapelle-Viescamp,  
Saint-Etienne-Cantalès,  
Saint-Paul-des-Landes

**507** Hectares

## AILLEURS

### dans le réseau...

Sur le site Natura 2000 Aubrac, porté par le Parc Naturel Régional Aubrac et co-animé par le CEN Auvergne, notre équipe de gestion est intervenue pour protéger une station de Flûteau nageant, plante aquatique d'intérêt communautaire fortement menacée par le piétinement animal. La principale station, présente

dans une petite dépression et comptant environ 2 500 pieds, a été mise en défens et son niveau relevé pour empêcher le passage des vaches et chevaux de la parcelle. Elle sera suivie dans les années à venir pour juger de l'efficacité de l'action.

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

### FINANCEMENT



### MAÎTRISE D'OUVRAGE



Mairie - 15150 Saint-Etienne-Cantalès  
Tél. : 04 71 46 31 40  
Courriel : [sivu.auze-ouest-cantal@laposte.net](mailto:sivu.auze-ouest-cantal@laposte.net)

### ANIMATION



8 rue des écoles - 15170 Neussargues-en-Pinatelle  
**Contact** : Christophe Grèze (Tél. : 04 71 20 77 20 -  
courriel : [christophe.greze@cen-auvergne.fr](mailto:christophe.greze@cen-auvergne.fr))  
[www.cen-auvergne.fr](http://www.cen-auvergne.fr)

Conception et réalisation : Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne - Photos et illustrations : CEN Auvergne, sauf mentions contraires. Impression encres végétales sur papier recyclé - Décembre 2019